

## **BCVs / WKB (LU) FUNDS**

(« le Fonds »)

Fonds Commun de Placement à compartiments multiples soumis à la Partie I de la loi modifiée du 17 décembre 2010

### **AVIS AUX PORTEURS DE PARTS**

Luxembourg, le 17 juillet 2024

La société de gestion GERIFONDS (Luxembourg) SA informe les porteurs de parts de BCVs / WKB (LU) FUNDS des modifications suivantes apportées au Prospectus en section « OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DES COMPARTIMENTS » :

- La politique d'investissement est modifiée pour permettre dorénavant des investissements dans :
  - des OPCVM/autres OPC investissant dans des obligations subordonnées non financières et financières,
  - des OPCVM/autres OPC investissant dans des obligations hybrides et/ou contingentes convertibles (dites « CoCos ») dans des secteurs soit financiers ou non financiers,
  - des OPCVM/autres OPC investissant dans des titres de créance créés par titrisation d'actifs, qui comprennent, entre autres, des ABS (Asset-Backed Securities), CBO (Collateralised Bond Obligations), CDO (Collateralised Debt Obligations), CMO (Collateralised Mortgage Obligations), MBS (Mortgage Backed Securities), CMBS (Commercial Mortgage Backed Securities), RMBS (Residential Mortgage Backed Securities) et CLO (Collateralised Loan Obligations),
  - des OPCVM et/ou autres OPC investissant dans des obligations catastrophes (dites « Cat Bonds »). Les « Cat Bonds » détenus par ces OPC-cibles pourront ou non être notées par une agence de notation indépendante. Il n'existe aucune restriction en termes de qualité de crédit ou de maturité pour les « Cat Bonds » auxquelles le Fonds pourra être exposé indirectement via ces OPC-cibles.
  
- Il est également précisé qu'en application des contraintes géographiques d'investissement couvrant les marchés des actions et des obligations du monde entier, des investissements peuvent également être effectués dans des pays émergents.
  
- Dans un souci de transparence, le conseil d'administration a également décidé de modifier cette section afin d'y ajouter les principaux risques auxquels le Fonds peut être exposé.

Ces modifications n'ont pas d'impact ni sur le profil de risque ni sur la composition des portefeuilles des compartiments et n'entraîneront pas de frais supplémentaires. Ainsi, ils n'auront donc pas d'impact sur les porteurs de parts.

Le prospectus est mis à jour pour refléter ces changements. Les autres dispositions du prospectus demeurent inchangées.

A la suite de ce changement, vous avez la possibilité de racheter vos parts détenues dans le Fonds sans aucun frais, pendant une période d'un mois à compter de la date de cet avis (la «**Date d'Effet**»).

Passé ce délai d'un mois, ou sans instructions de votre part, les conditions générales prévues par le prospectus et le règlement de gestion du Fonds seront applicables.

Le nouveau prospectus du Fonds est à la disposition des porteurs de parts aux sièges de la Société ou de la banque dépositaire du Fonds :

- GERIFONDS (Luxembourg) SA  
43, Boulevard Prince Henri  
L-1724 Luxembourg
  
- Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (banque dépositaire du Fonds)  
1, Place de Metz  
L-1930 Luxembourg

Le Conseil d'administration de GERIFONDS (Luxembourg) SA  
GERIFONDS (Luxembourg) SA

\* \* \*

**Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse**

Pays d'origine du Fonds : Luxembourg

Représentant en Suisse : GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1004 Lausanne

Service de paiement en Suisse : Banque Cantonale Vaudoise, Place St-François 14, 1003 Lausanne

Le prospectus, le document d'informations clés (PRIIPs KIDs), le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels du Fonds sont disponibles gratuitement auprès du représentant.